



A chacun son titre de transport !

Tout connaître sur les titres de transport réservés aux jeunes de PMA.

Pour plus de renseignements



03 81 36 70 00



EvolyY Pays de Montbéliard



EvolyY_Actu



evolyY Moventis



www.evolyty.fr
téléchargeable sur Apple Store et Google Play



2 agences commerciales

- Montbéliard : gare SnCF arrêt Acropole
lundi au vendredi 8h30-12h/14h-18h
samedi : 8h30-12h
- Audincourt : 2 rue Duvernoy
arrêt Briand
mardi au vendredi 8h30-12h/14h-18h
samedi : 8h30-12h



Flashez pour télécharger l'application Nord Franche Comté Mobilités



POUR LES DÉPLACEMENTS SCOLAIRES UNIQUEMENT

LE TITRE DE TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

Pour qui ?

Pour tous les jeunes habitant l'une des 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) et scolarisés également au sein de PMA, de la maternelle à la terminale*.

*Le statut étudiant est non éligible à ce titre.

Pour quoi ?

Le titre de transports scolaires gratuits permet de réaliser 2 trajets* par jour scolaire, entre le domicile et l'établissement scolaire aux horaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 6h30 à 18h45
- mercredi : de 6h30 à 15h.

*Pour les enfants scolarisés dans les RPI des 43 communes périurbaines de PMA, le titre permet 4 trajets : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h30 à 18h45.

Important :

- **Sans titre de transport, l'accès au bus pourra être refusé aux élèves en cas de charges importantes.**
- Les transports scolaires sont gratuits uniquement si l'élève est en possession de sa carte chargée du titre.
- **Un titre = un élève = des bus adaptés à la fréquentation.**
- **Le titre doit être validé systématiquement à chaque montée à bord.** Pour les véhicules non équipés de valideur, l'élève doit **TOUJOURS** avoir son titre sur lui et le présenter aux conducteurs et contrôleurs à chaque montée à bord.

Comment demander le titre de transports scolaires gratuits 2021/2022 ?

Rendez-vous sur le site www.evolity.fr **AVANT LE 3 JUILLET 2021**. Des formulaires papier sont disponibles auprès de nos agences commerciales.

En cas de 1ère demande : la carte chargée du titre sera remise à l'élève par l'établissement scolaire à la rentrée.

Pour les renouvellements : le titre est rechargé à distance sur la carte existante. Nouveauté : pour acter la validité du titre, une vignette adressée par courrier, courant août, sera à coller sur la carte.

Bon à savoir :

Pour toutes demandes reçues après le 3 juillet 2021, la disponibilité de la carte ou le rechargement du titre ne sont pas garantis pour la rentrée scolaire. A défaut, l'élève devra acheter des pass voyages et les valider.

En cas de perte de la carte, rendez-vous en agence avec la pièce d'identité de l'élève. Coût du duplicata : 10€.

POUR DES DÉPLACEMENTS À VOLONTÉ

LES ABONNEMENTS JEUNES

Pour qui ?

L'abonnement Jeune s'adresse à tous les jeunes âgés de moins de 26 ans et résidant dans l'une des communes de PMA.

Pour quoi ?

Ce titre permet de voyager librement et à volonté sur tout le réseau évolitY. Il est valable durant les week-ends et les vacances scolaires.

Quels sont les tarifs ?

Abonnement Jeune mensuel 18.10€
Abonnement Jeune annuel -18ans 93.50€
Abonnement Jeune annuel +18ans 150.80€

Où et quand acheter ?

- **via la boutique en ligne** <https://eboutique-evolity.fr/>
- **en agence commerciale évolitY**

Les abonnements se chargent sur une carte nominative valable 5 ans. Coût de la carte : 3€ (6€ pour les commandes en ligne).

- **via l'application Nord Franche-Comté Mobilités** à télécharger sur le téléphone du bénéficiaire (pas celui des parents) via Apple Store et Google play.
Si vous optez pour des achats via l'application, pas besoin de créer une carte. L'abonnement est enregistré dans le téléphone portable (à avoir sur soi lors des déplacements pour valider le titre.)

Pièces justificatives à fournir :

- une photo d'identité récente
- la carte de bus si vous en possédez déjà une,
- une carte d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 6 mois (+ livret de famille si le justificatif n'est pas au même nom)

Pour éviter les files d'attente en agence commerciale, privilégiez les achats en ligne ou rendez-vous en agence commerciale avant le 30 juin.

